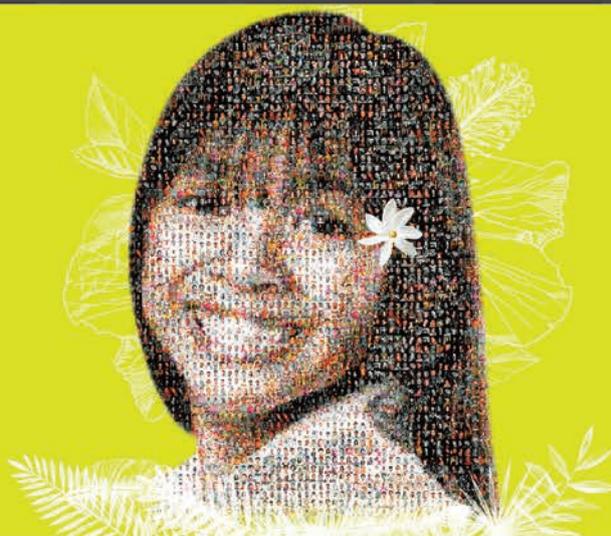


# Points forts.

07

De la Polynésie française

ÉTUDES

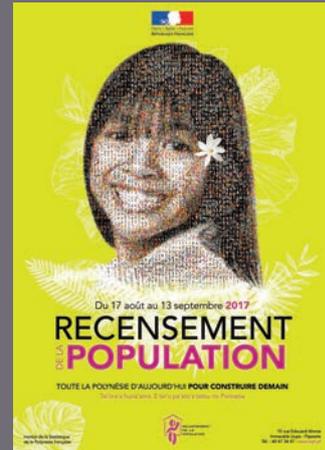


LE RECENSEMENT  
DE LA POPULATION  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE  
EN 2017



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE





En 2017, 276 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de 1 500 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. La hausse est la plus forte dans les Îles Du Vent. L'excédent des naissances sur les décès est le seul moteur de cette croissance démographique. Il diminue cependant du fait de la baisse de la fécondité. Les départs de Polynésie sont plus importants que les arrivées et un jeune de 18 à 25 ans sur dix quitte le territoire. Les personnes âgées sont désormais plus nombreuses et l'espérance de vie progresse d'un an entre 2012 et 2017, pour s'établir à 77 ans. Plus de la moitié de la population vit au sein de ménages comprenant une famille nombreuse ou plusieurs familles. Seulement 44 % de la population de plus de 15 ans déclare occuper un emploi dans une économie en grande partie tertiaire. Si l'accès à l'eau et à l'électricité évolue peu, l'accès à internet progresse mais les écarts entre les archipels restent très importants.

*Jérémie Torterat et Mathieu Bolduc, Institut de la statistique de la Polynésie française*

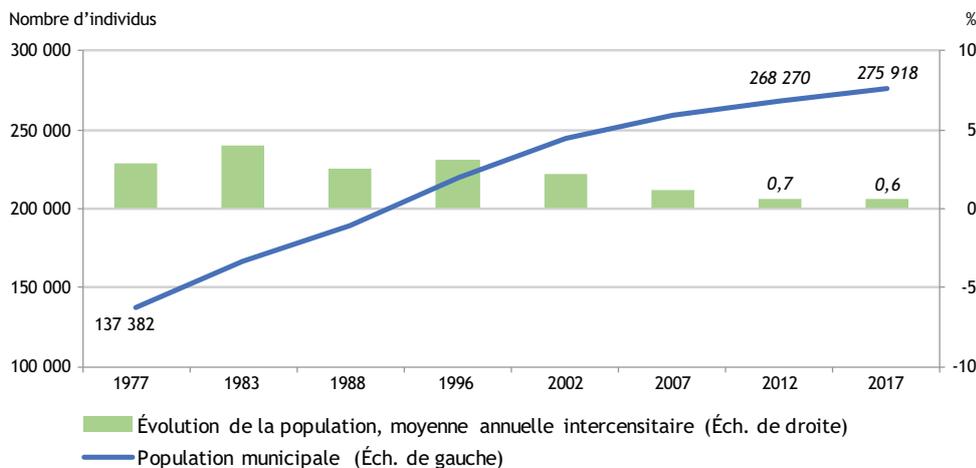


# LE RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SE CONFIRME, LES JEUNES CONTINUENT À ÉMIGRER

## LE RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SE CONFIRME

En août 2017, la Polynésie française compte 275 918 habitants. La population a augmenté de 2,9 % par rapport à 2012, soit 1 500 personnes de plus par an en moyenne. Le ralentissement démographique amorcé en 2002 se confirme.

Graph. 1 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE DEPUIS 1977

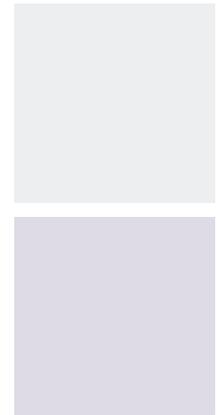


Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

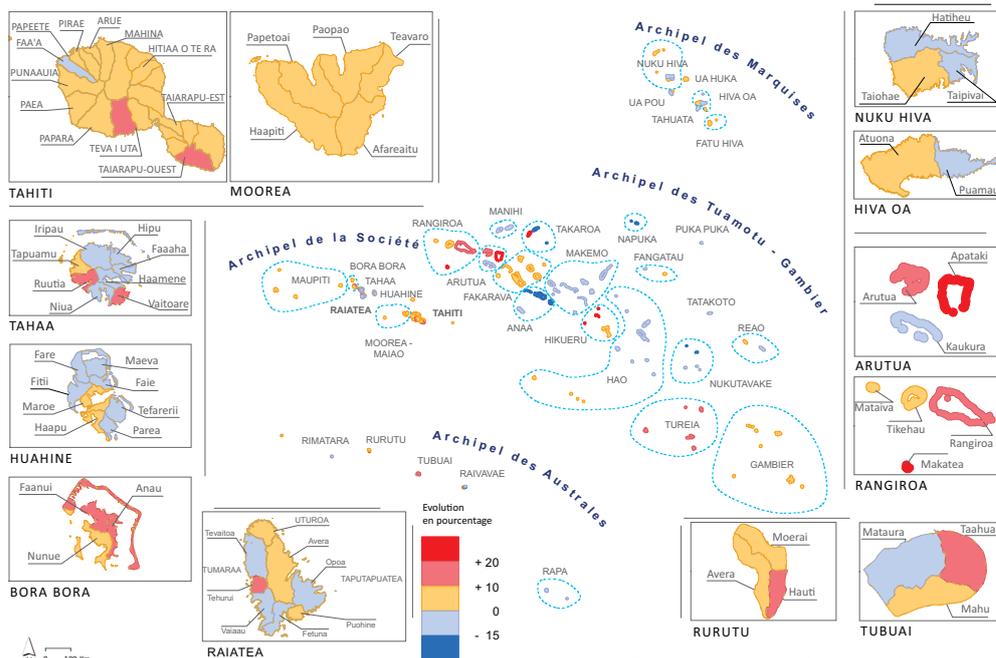
## LA CONCENTRATION DE LA POPULATION DANS LES ÎLES DU VENT SE POURSUIT

Dans l'archipel de la Société, dans les Îles Du Vent, la population augmente de 3,2 % en cinq ans pour atteindre 207 330 résidents en 2017. Les trois quarts de la population y vivent. La croissance démographique porte celle de l'ensemble de la Polynésie française. Les communes de Teva I Uta, Taiarapu-Ouest et d'Arue sont les plus dynamiques. En revanche, Faa'a, Pirae et Punaauia connaissent des évolutions démographiques moins favorables. À Moorea, la population croît à un rythme modéré. Dans les Îles Sous-Le-Vent, la population augmente de 2,2 % en cinq ans pour atteindre 35 390 résidents, confirmant le ralentissement démographique de cette zone (+ 4,2 % entre 2007 et 2012). La population de Bora-Bora croît de nouveau fortement et franchit la barre des 10 000 habitants ; l'île porte la hausse de la population dans l'archipel. Par contre, sur les îles de Raiatea et Tahaa, le nombre d'habitants est stable, voire diminué à Huahine.

Aux Marquises, la population atteint 9 350 habitants. Depuis 2012, elle a progressé de seulement 0,9 %. Le ralentissement démographique se poursuit donc (+ 7,3 % entre 2007 et 2012). Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou restent les îles les plus peuplées.



ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ENTRE 2012 ET 2017



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

4

POLYNÉSIE FRANÇAISE LE RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SE CONFIRME. LES JEUNES CONTINUENT À ÉMIGRER

Les îles Australes comptent 6 970 résidents. La population augmente de 1,8 % en cinq ans. Rurutu et Tubuai restent les îles les plus peuplées et également les plus dynamiques. Les deux tiers de la population des Australes y vivent.

Pendant la période 2007-2012, marquée par la crise économique et la dégradation du marché du travail sur Tahiti, la population avait augmenté nettement aux Marquises et aux Australes, respectivement de 7,3 % et 8,4 %, en lien avec des migrations de « retour dans les îles ». Entre 2012 et 2017, l'augmentation modérée de la population indique la fin de ce processus. En outre, à la fin de la crise, les habitants ne se sont pas ré-expatriés à partir des Marquises et des Australes vers Tahiti, principal bassin d'emploi salarié.

Aux Tuamotu-Gambier, la population croît de 1,3 % en cinq ans pour atteindre 16 880 habitants. La population de Rangiroa augmente fortement (+ 11,5 %, soit 380 habitants de plus) : c'est la commune la plus peuplée de la subdivision administrative. La commune d'Arutua devient la deuxième plus importante devant Fakarava. Ces trois communes concentrent 40 % de la population des Tuamotu-Gambier.

Tableau.1 - ÉVOLUTION ET PART DE LA POPULATION PAR SUBDIVISION ENTRE 2012 ET 2017

Unité :	Population en 2017	Part de la population totale	Évolution depuis 2012
	nombre	%	%
Îles Du Vent	207 333	75,1	3,2
Îles Sous-Le-Vent	35 393	12,8	2,2
Îles Marquises	9 346	3,4	0,9
Îles Australes	6 965	2,5	1,8
Îles Tuamotu-Gambier	16 881	6,1	1,3
Ensemble	275 918	100	2,9

Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population



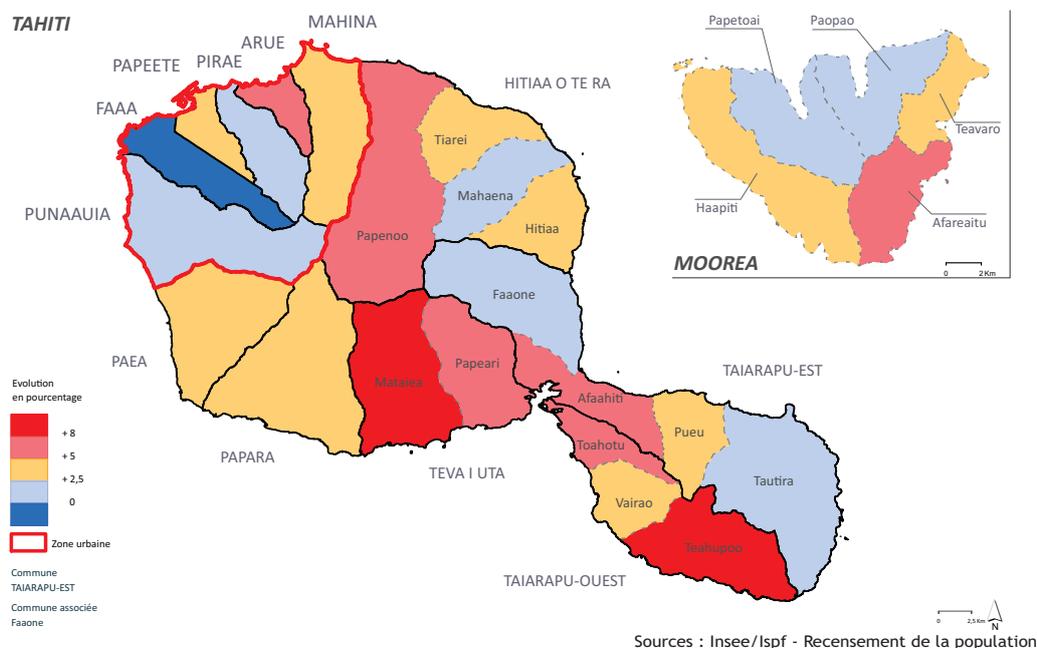
## SUR TAHITI, LA ZONE RURALE SE DÉVELOPPE

Sur Tahiti, la population est particulièrement concentrée dans la zone urbaine. Celle-ci est très densément construite et s'étend de Punaauia à l'Ouest jusqu'à Mahina au Nord. En 2017, elle rassemble 65 % des habitants de Tahiti, soit 1 point de moins qu'en 2012. En effet, entre 2012 et 2017, la croissance de la population est plus marquée dans la zone rurale de l'île (+ 4,7 % contre + 2,2 % dans la zone urbaine).

Dans la commune de Teva I Uta, la population croît le plus fortement (+ 9,1 %). Cette commune bénéficie de l'implantation d'un nouveau collège (Mataiea) et d'un nouveau centre pénitentiaire (Papeari). Taiarapu-Ouest profite du dynamisme touristique ; sa population croît de 5,7 %. Entre 2012 et 2017, le nombre de logements y augmente de 15 % et la moitié de ces nouveaux logements sont des résidences principales.

Par contre, sur la zone urbaine, la population de la commune de Faa'a diminué de 0,6 % avec le départ du centre pénitentiaire délocalisé à Papeari. La population de Papeete progresse de 4,5 %, au même rythme que le nombre de résidences principales. Toutefois, un logement sur cinq est vacant à Papeete, contre un sur huit en 2012. À Punaauia, l'augmentation de la population est moindre qu'entre 2007 et 2012 : + 1,8 % contre + 8,5 %.

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE AUX ÎLES DU VENT ENTRE 2012 ET 2017



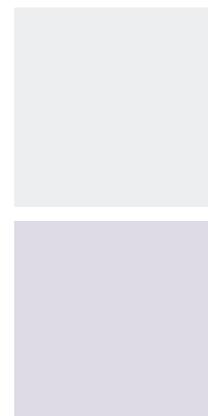
## LA FÉCONDITÉ BAISSÉ : 1,8 ENFANT PAR FEMME EN 2017

L'évolution démographique résulte de l'addition du solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) et du solde migratoire (différence entre les arrivées sur le territoire et les départs).

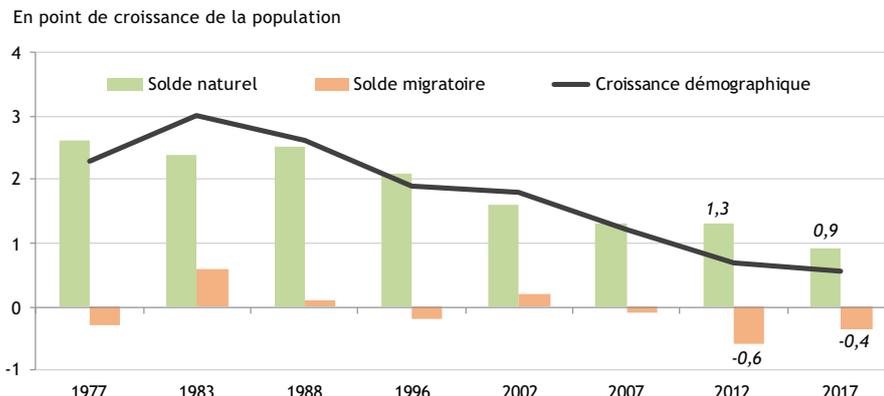
En moyenne, entre 2012 et 2017, 4 100 naissances et 1 500 décès ont eu lieu chaque année, soit un accroissement naturel moyen de 2 600 personnes par an. Cet indicateur baisse depuis 40 ans, en lien avec la diminution continue de la fécondité. L'indice conjoncturel de fécondité est en effet passé de 4,2 enfants par femme en 1977 à 2,1 en 2012 puis à 1,8 en 2017.

La population de Polynésie française reste plutôt jeune : 31 % a moins de 20 ans et 8 % a 65 ans ou plus, ces taux sont respectivement de 24 % et 19 % en France hors Collectivités d'Outre-Mer-COM et Mayotte.

Pour autant, la durée de la vie s'allonge et la natalité baisse, aussi le vieillissement de la population s'accélère en Polynésie française. En 1988, les jeunes de moins de 20 ans représentaient encore près de la moitié de la population. L'âge moyen était alors de 24 ans contre 33 ans aujourd'hui (41 ans en France hors COM et Mayotte). L'espérance de vie continue d'augmenter et atteint 77 ans (76 ans en 2012). Elle est de 79 ans pour les femmes et de 75 ans pour les hommes.



**Graph.2 - CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE  
(EN MOYENNE ANNUELLE)**



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

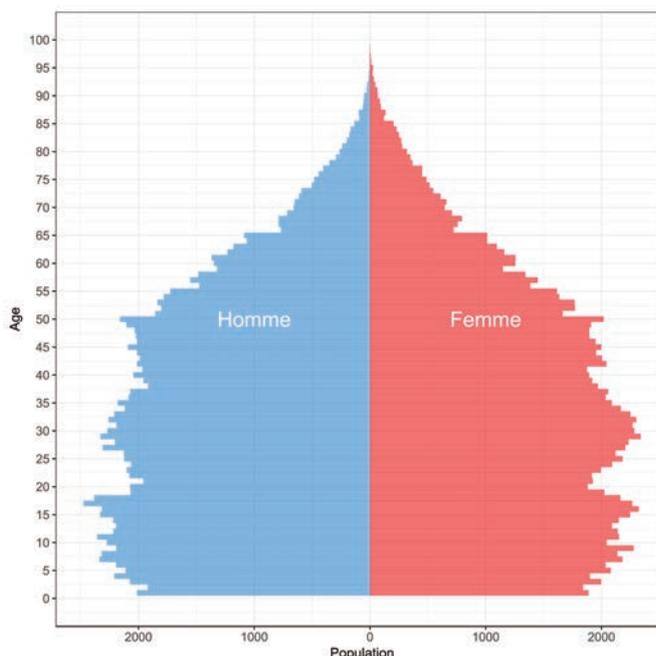
## UN JEUNE ADULTE SUR DIX QUITTE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE CHAQUE ANNÉE

Il y a davantage de personnes qui quittent la Polynésie française que de personnes qui y arrivent. Le solde migratoire est déficitaire : - 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017 contre - 1 500 personnes par an entre 2007 et 2012.

17 500 personnes ont quitté la Polynésie française entre 2012 et 2017, soit 6 % de la population. Parmi eux, 4 500 avaient entre 18 et 25 ans (900 jeunes sont concernés en moyenne par an). Ce nombre des départs est stable depuis 2002. Ainsi, tous les ans, un jeune adulte sur dix âgé de 18 à 25 ans quitte le territoire.

Plus de la moitié des départs se font des Îles Du Vent et un quart des Îles Sous-Le-Vent, subdivisions les plus peuplées. Par ailleurs, entre 2012 et 2017, 12 000 personnes sont arrivées en Polynésie française ; 76 % habitaient auparavant en France métropolitaine, 11 % dans un département ou une collectivité d’Outre-Mer et 13 % à l’étranger. Huit fois sur dix, ces nouveaux arrivants s’installent dans les Îles Du Vent.

**Graph.3 - PYRAMIDE DES ÂGES  
(RECENSEMENT DE LA POPULATION)**



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

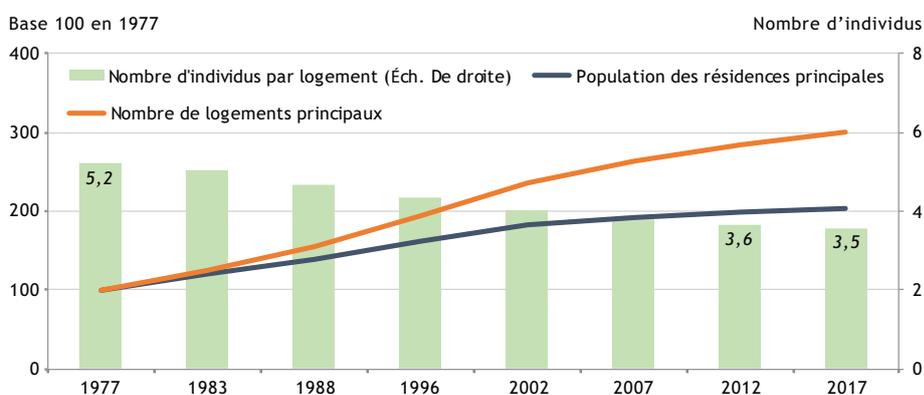
Parmi ces nouveaux arrivants, 9 700 sont âgés de 15 ans ou plus, et huit fois sur dix ils occupent un emploi. Les enseignants (professeurs, instituteurs et professions assimilées) représentent 20 % des nouveaux arrivants en emploi et les policiers et militaires 17 %.

Parmi ces 12 000 personnes arrivées dans les cinq dernières années, 2 000 sont natives de Polynésie dont un tiers sont des diplômés du supérieur âgés de 25 à 40 ans, qui se sont rapidement insérées sur le marché du travail (80 % déclarent un emploi).

## PLUS DE LA MOITIÉ DES POLYNÉSIENS VIVENT DANS UNE FAMILLE NOMBREUSE OU UN MÉNAGE COMPRENANT PLUSIEURS FAMILLES

En 2017, la Polynésie française compte 94 600 logements, soit + 7 % par rapport à 2012. Parmi eux, 76 800 sont des résidences principales (81 %). Leur nombre croît de 6 % entre 2012 et 2017. Le nombre de personnes par ménage se stabilise (- 0,1 personne par rapport à 2012) et atteint 3,5 personnes (contre 5,2 en 1977). Les ménages restent nettement plus grands qu'en France hors COM et Mayotte (2,2 personnes en 2015).

Graph.4 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

Un quart des ménages polynésiens se composent de plusieurs noyaux familiaux, contre à peine 5 % en France (hors COM et Mayotte). Cette organisation familiale est moins fréquente aux Marquises. Ce type de ménage regroupe un peu plus de polynésiens en 2017 qu'en 2012 (43 % d'habitants contre 40 %), mais leur taille moyenne diminue légèrement (de 6,0 à 5,8 personnes).

Les familles nombreuses représentent 8 % des ménages et concernent 12 % des habitants, soit deux points de moins qu'en 2012. Elles restent plus courantes dans les archipels éloignés et comptent en moyenne 5,5 personnes, comme en 2012.

Au total, plus de la moitié des Polynésiens vivent au sein de ces deux types de ménages. À l'opposé, malgré le vieillissement de la population, la part des personnes vivant seules reste stable et faible (4 %). Enfin, seuls 6 % des habitants vivent au sein de familles monoparentales.

Tableau.2 - PART DES INDIVIDUS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DE MÉNAGES ET PAR SUBDIVISION

	Îles Du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Îles Marquises	Îles Australes	Tuamotu-Gambier	Polynésie française en 2017	Polynésie française en 2012
Unité : %							
Personne seule	4	4	5	4	5	4	4
Famille monoparentale	6	5	6	5	6	6	6
Couple sans enfant	9	10	8	8	9	9	8
Couple avec 1 ou 2 enfant(s)	26	27	29	23	25	26	27
Famille nombreuse	11	12	16	16	15	12	14
Ménage à plusieurs noyaux familiaux	44	42	36	42	40	43	40
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

## UN SENIOR SUR TROIS VIT DANS UN MÉNAGE À PLUSIEURS NOYAUX FAMILIAUX

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 12 % de la population polynésienne (soit deux points de plus qu'en 2012). Elles sont présentes dans un tiers des ménages.

En 2017, 27 % des seniors vivent en couple sans les enfants partis fonder leur famille dans un autre logement, et 13 % vivent seuls, soit un taux trois fois plus important que celui de l'ensemble de la population, mais beaucoup plus faible qu'en France hors COM et Mayotte (31 %).

Par ailleurs, 36 % des seniors vivent dans un ménage composé de plusieurs noyaux familiaux, soit les familles ont accueilli leurs parents plus âgés ou bien sont accueillies par eux.

**Tableau.3 - TYPES DE MÉNAGE DES INDIVIDUS DE PLUS DE 60 ANS**

Unité : %

Personne seule	13
Famille monoparentale	7
Couple sans enfant	27
Couple avec 1 ou 2 enfant(s)	14
Famille nombreuse	2
Ménage complexe	36

Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

## LES COMMUNAUTÉS ET CATÉGORIES PARTICULIÈRES DE POPULATION

- Les personnes sans abri recensées sont au nombre de 155, dont 130 sur Tahiti urbain.
- 244 personnes résident dans une habitation mobile (voiliers...). 30 % ont été recensées à Punaauia, 25 % à Arue et 18 % à Uturoa.
- 451 personnes ont été recensées au sein d'un établissement pénitentiaire.
- Les 148 communautés recensées sur l'ensemble de la Polynésie abritent 3 011 habitants comptabilisés dans les populations municipales. Parmi eux, un peu plus de 26 % vivent en foyers de travailleurs, et sont en emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration ou dans les fermes perlières. En particulier, dans les Tuamotu-Gambier, 410 personnes vivent dans ces fermes, soit 80 % des personnes vivant en communauté de cette subdivision. La population des communautés compte aussi 22 % de personnes majeures vivant dans une communauté dépendante d'un établissement d'enseignement (internat de lycée, cité universitaire...). Le recensement a par ailleurs permis de dénombrier 2 767 élèves ou étudiants âgés de moins de 18 ans (non comptabilisés dans les populations municipales) vivant dans une communauté dépendant d'un établissement d'enseignement (internat de collège par exemple). Enfin, 21 % des personnes vivant en communauté sont des gendarmes ou militaires accueillis en caserne.
- 633 personnes habitent par ailleurs dans un logement de fonction d'une de ces communautés.

## LE TAUX D'EMPLOI RESTE STABLE À UN NIVEAU FAIBLE

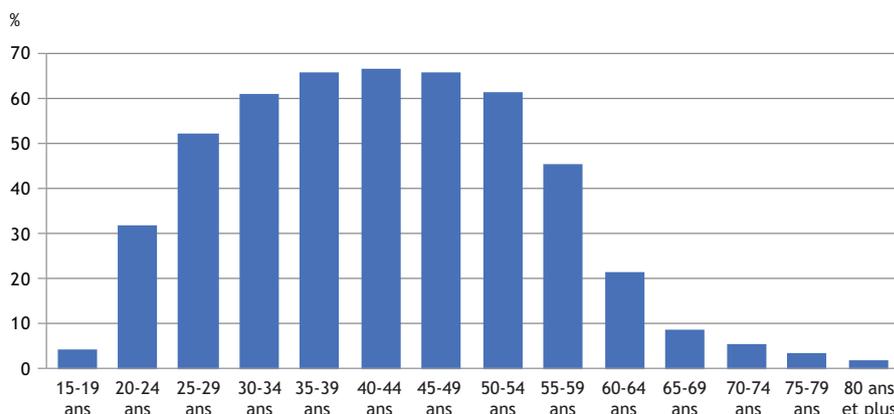
En 2017, 93 500 personnes déclarent occuper un emploi, soit 44 % des personnes âgées de 15 ans ou plus, comme en 2012. En France (hors COM et Mayotte), le taux d'emploi déclaré au recensement est de 63 % en 2015. L'emploi est concentré dans l'archipel de la Société (88 % de l'emploi total), et en particulier dans les Îles Du Vent (77 %).

Les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes (49 % contre 38 %). Entre 35 et 50 ans, la part des personnes en emploi atteint 66 %. Après 60 ans, elle diminue fortement pour atteindre 21 % pour les 60-64 ans.

Parmi les personnes déclarant occuper un emploi, 52 % sont salariés du secteur privé, 29 % sont salariés du secteur public (État, Pays, collectivités locales) et 19 % sont non-salariés. Parmi les 75 500 salariés, 76 % sont en CDI ou fonctionnaire.

Seuls 11 % des salariés sont à temps partiel. Celui-ci n'est par ailleurs pas concentré sur les femmes comme en France (hors COM et Mayotte). En Polynésie française, les femmes sont deux fois moins souvent à temps partiel qu'en France (14 % contre 28 %). Par contre, les hommes y sont tout autant (respectivement 9 et 8 %).

Graph.5 - PART DES PERSONNES DÉCLARANT OCCUPER UN EMPLOI PAR CLASSE D'ÂGES



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

Le niveau d'étude constitue toujours un passeport pour l'emploi : seules 29 % des personnes sans diplôme sont en emploi contre 80 % des personnes ayant au moins un deuxième cycle universitaire. Par ailleurs, la moitié des personnes de niveau CAP ou BEP, ou ayant le baccalauréat ont un emploi. La part des diplômés du supérieur augmente dans la population.

Parmi les personnes en emploi, 10 % sont cadres contre 18 % en France (hors COM et Mayotte). La part des natifs de Polynésie française augmente de 3 points par rapport à 2012 pour atteindre 46 % des cadres et égaler la part des natifs de France métropolitaine.

Tableau.4 - TAUX D'EMPLOI DÉCLARÉ AU RECENSEMENT SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME

Année	Part des personnes en emploi		Part des diplômés dans la population (15 ans et plus)	
	2017	2012	2017	2012
Aucun diplôme	29	32	31	31
CEP / BEPC	32	34	23	25
CAP / BEP	50	51	15	17
Baccalauréat	55	55	17	15
Diplôme supérieur	75	74	14	12
Population en âge de travailler	44	44	100	100

champ : personnes de 15 ans et plus ayant terminé leurs études

Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

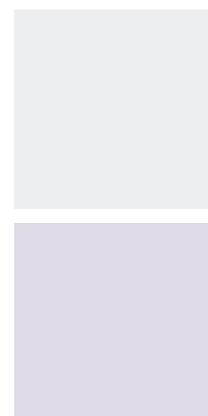
## L'ÉCONOMIE SE TERTIARISE

En Polynésie française, les activités tertiaires (commerce, services marchands et non marchands) n'ont cessé de progresser et emploient 77 % des actifs occupés en 2017. Aux Îles Sous-Le-Vent, un quart des emplois est dans l'hôtellerie et la restauration ; à Bora-Bora, la moitié des emplois relève de ces secteurs. Cette proportion est de 6 % à Tahiti et 22 % à Moorea.

Le secteur primaire (perliculture, agriculture, aquaculture, pêche) reste une activité importante : il emploie 7 500 personnes. Aux Tuamotu-Gambier, une personne sur deux travaille dans la pêche, la perliculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah). Aux Australes, 20 % des emplois proviennent de l'agriculture et de l'élevage (hors coprah, perle et pêche).

Le poids de l'industrie demeure faible (7 % de l'emploi total) : la moitié des 6 800 emplois de ce secteur se concentre dans les industries alimentaires et de boissons, la distribution d'énergie et la production de produits métalliques.

Enfin, 1 200 personnes travaillent dans l'artisanat (travail du bois, meubles, textile, habillement, bijoux, etc.).



## DES LOGEMENTS MIEUX CONNECTÉS, DES INÉGALITÉS SELON LES ARCHIPELS

Le nombre de foyers équipés d'un ordinateur est stable par rapport à 2012 : un sur deux en possède au moins un. Le taux de connexion à internet a augmenté de 10 points ; dorénavant un foyer sur deux est connecté quel que soit le support (ordinateur, tablette, smartphone). Toutefois les écarts sont encore très marqués entre les îles : aux Tuamotu-Gambier moins d'un quart des foyers ont accès à internet. La progression est néanmoins sensible sur chaque archipel. La plus faible, celle des Tuamotu, atteint 6 points.

L'électricité est accessible à travers le réseau général dans chaque archipel de la Polynésie française, 96 % des logements sont raccordés. Cependant, le développement des énergies renouvelables demeure limité, les panneaux solaires sont utilisés dans 6 % des foyers, hormis aux Tuamotu-Gambier où l'on atteint 15 %. L'énergie éolienne est encore rare.

L'accès à l'eau est généralisé. Toutefois le confort sanitaire de base, c'est-à-dire l'accès à l'eau courante à l'intérieur, n'est pas encore acquis pour 11 % des logements, une proportion stable par rapport à 2012. Sur l'archipel des Tuamotu-Gambier, un logement sur cinq dispose de l'eau courante à l'intérieur. Dans les atolls, les réserves d'eau douce sont rares, l'eau destinée à la consommation humaine est donc essentiellement récupérée en citernes. L'eau chaude est disponible dans les deux tiers des logements de Polynésie française, principalement équipés de chauffe-eau électrique, à gaz ou solaire. Le traitement des eaux usées à travers le réseau collectif n'a pas évolué par rapport à 2012 ; un logement sur cinq en bénéficie en zone urbaine sur Tahiti et à Bora-Bora. Pour les autres îles de la Polynésie française, les eaux usées sont évacuées par fosse septique. ■

Tableau.5 - TAUX D'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES LOGEMENTS EN 2017

	Îles Du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Îles Marquises	Îles Australes	Tuamotu-Gambier	Polynésie française
Unité : %						
<b>Accès à l'eau</b>						
Eau courante à l'intérieur du logement	95	88	90	92	17	89
Point d'eau individuel à l'extérieur du logement	2	6	2	7	81	8
Pas de point d'eau individuel, point d'eau collectif	3	6	8	1	3	3
<b>Évacuation des eaux usées</b>						
Raccordement au réseau collectif	22	23	1	1	1	19
Raccordement à une fosse individuelle/septique	77	74	94	96	90	78
Raccordement à même le sol	2	3	5	3	10	3
<b>Eau chaude</b>						
Chauffe-eau solaire seul	28	14	8	5	3	23
Chauffe-eau électrique ou gaz	48	36	17	64	12	44
Pas d'eau chaude	24	51	75	31	84	34
<b>Accès à l'électricité</b>						
Réseau général	98	95	96	98	84	97
Source alternative exclusivement	1	3	2	1	13	2
Pas d'accès à l'électricité	1	2	2	1	3	1
Logements équipés d'un groupe électrogène	1	2	2	1	7	2
Logements équipés de panneaux solaires	5	5	3	1	15	6
<b>Connexion à internet</b>						
Équipement en ordinateur	60	38	34	30	23	53
	61	41	39	36	31	55

Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

## DÉFINITIONS

- Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On emploie le terme « accroissement » quand le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.
- Le **solde migratoire apparent** résulte de la différence entre la croissance de la population et le solde naturel entre deux recensements.
- Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.
- Un **ménage**, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne ou au contraire une famille nombreuse, soit un couple avec au moins trois enfants. Le ménage peut aussi se composer de plusieurs noyaux familiaux, par exemple un couple et leurs enfants eux-mêmes en couple ou avec des enfants
- Une **communauté** est définie, au sens du recensement, comme un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. La population des communautés comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles résidant dans des logements de fonction.
- Le **taux d'emploi** correspond à la part de personnes en âge de travailler (15 ans ou plus) qui ont déclaré être en emploi au recensement de la population.

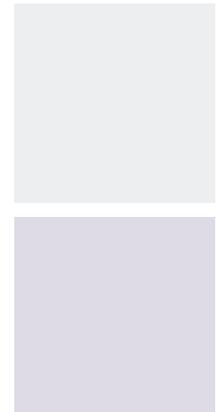
## SOURCES

Les résultats présentés ici sont issus essentiellement du **recensement général de la population de Polynésie française** réalisé du 17 août au 13 septembre 2017. L'espérance de vie est calculée avec le recensement et les données d'état civil. En 2012, on distinguait la population légale de la population statistique. Le chiffre de la population statistique peut différer légèrement de celui de la population légale lorsque des questionnaires jugés inexploitable sont exclus. Ceci se produit lorsqu'ils sont trop peu renseignés pour que les opérations de contrôle et de redressement puissent avoir lieu. La différence globale entre ces deux populations en volume est très faible (en 2012, 63 personnes). En 2017, population légale et statistique coïncident. Dans cette publication, les volumes ou niveaux sont donc comparés à la population légale de 2012 ; les évolutions de structure sont comparées à la population statistique de 2012. Les comparaisons avec la France portent sur la France (hors COM et Mayotte). Les chiffres sur la France sont issus du recensement de la population et datés du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## BIBLIOGRAPHIE

Merceron S., « Légère croissance de la population en Polynésie française malgré un déficit migratoire sans précédent », *Insee Première* n° 1 474, novembre 2013.

Retrouvez tous les résultats détaillés du recensement de la population de 2017 sur [www.ispf.pf](http://www.ispf.pf).



# LE RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SE CONFIRME, LES JEUNES CONTINUENT À ÉMIGRER

En 2017, 276 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de 1 500 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. La hausse est la plus forte dans les Îles du Vent. L'excédent des naissances sur les décès est le seul moteur de cette croissance démographique. Il diminue cependant du fait de la baisse de la fécondité. Les départs de Polynésie sont plus importants que les arrivées et un jeune de 18 à 25 ans sur dix quitte le territoire. Les personnes âgées sont désormais plus nombreuses et l'espérance de vie progresse d'un an entre 2012 et 2017, pour s'établir à 77 ans. Plus de la moitié de la population vit au sein de ménages comprenant une famille nombreuse ou plusieurs familles. Seulement 44 % de la population de plus de 15 ans déclare occuper un emploi dans une économie en grande partie tertiaire. Si l'accès à l'eau et à l'électricité évolue peu, l'accès à internet progresse mais les écarts entre les archipels restent très importants.■

## 10 %

c'est le pourcentage de jeunes âgés de 18 à 25 ans qui partent  
de Polynésie française chaque année.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)



Institut de la Statistique de la Polynésie française  
• BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : [ispf@ispf.pf](mailto:ispf@ispf.pf)  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH  
• AUTEURS DE LA PUBLICATION : Jérémie TORTERAT et Mathieu BOLDUC  
Dépôt légal : Novembre 2018 • ISSN 1247-7370 • © ISPF